



COMPTE-RENDU DE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 17 MAI 2014

DE L'ASSOCIATION DES ARTISTES BAS-NORMANDS

Maison de Quartier du Chemin Vert 14000 Caen de 9H00 à 11h30

Organisation de l'Assemblée Générale annuelle :

Président de séance : J-Louis Desvaux

Secrétaire et scrutateur de l'A.G :

-Sylvie Guillerm et André Daumel

- *membres du Comité Directeur au complet sauf Mme. Morel démissionnaire.*

Convocation par mail du 13 Avril 2014 (règlement intérieur) et par courriers ou contacts téléphoniques dans le respect statutaire des 15 jours minimum.

Accueil de bienvenu et remerciements du Président aux nombreux présents.

Le président rappelle les conditions de tenue de l'Assemblée générale.

Validité de l'Assemblée générale annuelle :

Il n'y a pas de quorum requis dans les statuts

Déclaration de validité de l'A.G par le président

Listing : 82 adhérents (liste d'émargement) : **24**

Nombre de mandats (liste d'émargement) : **24**

Vote à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés : **majorité avec 32 voix**

Modalité des votes : à main levée

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En rouge : articles donnant lieu à un vote par l'assemblée

. Rapport moral de l'année écoulée 2013

. Expositions programmées en 2014

. Rapport financier 2013

. Prévisionnel financier 2014

. Élections au Comité Directeur : (4 postes à pourvoir)

. Projets 2014

. Validation collective des projets d'exposition

. Questions diverses

1. RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2013 (PERIODE ENTRE LES AG ANNUELLES 2013 ET 2014) :

Dans un premier temps, le Président a rappelé les différents objectifs proposés puis retenus pour 2014 lors de l'assemblée Générale du 20 avril 2013 :

- Élargir la base du nombre d'adhérents et de la qualité artistique pour :
 - Améliorer la promotion des artistes Bas-Normands.
 - Offrir une plus grande diversité au public.
 - Devenir un acteur important et incontournable pour les autorités administratives.
- Création d'un site ABN.
- Amélioration de la situation financière malgré le financement de l'investissement du site ABN.
- Amélioration de la notoriété des ABN et élargissement des localisations des expositions.
 - Un 87eme salon avec 2 salles d'expositions et plus d'artistes.
 - Deux expositions à thèmes dans le cadre des grands événements se déroulant en Normandie en 2014 (Opportunité et effet d'aubaine).
- Renforcer les relations avec les administrations et les annonceurs.
- Améliorer le plan média d'accompagnement du salon annuel
- Consolider les bases de 3 à 4 expositions pour 2015 dans les 3 départements Bas-Normands

Pour chacun des objectifs, le Président a ensuite développé les résultats concrets et factuels obtenus depuis une année.

1.1 Adhésions 2013 - 2014 : Confiance retrouvée et élargissement !

- Procédure actualisée d'adhésion pour nouveau membre, disponible sur le site ABN
- 54 adhérents avec cotisation en avril 2013
- 79 adhérents en avril 2014
- 22 adhésions nouvelles et 5 retours d'anciens adhérents. Des demandes d'adhésion en cours d'instruction.
- Maintien des fondamentaux de l'association avec l'ouverture à toutes les tendances et les formes d'expression d'art plastique.
- Le bureau est systématiquement sollicité pour chaque demande d'adhésion et l'acceptation est prononcée lorsqu'il y a au minimum 4 voix positives. Des adhésions ont été effectuées sur dossiers mais aussi sur présentation des œuvres avec quelques refus justifiés d'acceptation.

1.2 Fonctionnement des instances de l'association :

- Bureau : 6 élus
 - Le bureau est systématiquement consulté sur toutes les décisions
 - Le fonctionnement du Bureau s'effectue essentiellement par messagerie et contacts téléphoniques (300 mails+ 300 contacts tel pour l'année)
- Comité directeur : 13 élus/15 possibles dans les statuts

- réunions entre les A.G ordinaires : Taux de présence remarquable de 82 % qui démontre l'engagement des membres du C.D pour un fonctionnement démocratique de l'association.
- Les décisions débattues puis votées à la majorité simple. Un fonctionnement souple, objectif et engageant.
- Des règles de vie de fonctionnement interne du Comité parfois un peu difficiles à faire respecter pour certains dont : la confidentialité des débats et la solidarité avec les décisions collectives.

Globalement, le temps cumulé depuis 1 an consacré par les membres, bénévoles, du bureau correspond à environ 200 jours de travail de 8 heures /jour soit l'équivalent d'une année de travail pour une personne.

1.3 Administrations , Annonceurs et partenariats :

- Les contacts avec les administrations ont été amplifiés et soutenus avec comme résultats marquants une convention annuelle assujettie d'une subvention doublée du Conseil Général du Calvados et la labellisation d'EXPOPAIX par la Région de Basse-Normandie.
- Une démarche commerciale du vice-président et du bureau auprès des annonceurs avec un apport très important de 1200 euros.
- Une convention de partenariat a été signée avec le LCL (200 euros et les impressions gratuites des affiches, flyers et certains catalogues).

1.4 87ème salon annuel :

Le 87^{ème} salon avec 65 artistes et 170 œuvres (36 artistes et 76 œuvres en 2013) a eu lieu dans 2 salles d'exposition.

La préparation et la tenue de ce salon appellent plusieurs remarques générales :

- Une première expérience avec l'église Vieux Saint Sauveur.
- Complexité de la répartition des artistes entre les 2 lieux.
- Organisation difficile des permanences.
- Un travail de préparation très important avec une forte implication (bénévole) de toute une équipe très complémentaire.
- Afin d'améliorer la présentation générale du salon, un investissement a été réalisé lors de plusieurs journées de travail avec la confection de 30 stèles par 4 membres du Bureau (Peinture , découpe, fabrication des dispositifs en bois).

Catalogue de qualité haute gamme :

- 84 pages pour 48 en 2013.
- Élaboration en interne du catalogue du salon ; économie de 600 euros.
- Il faut noter qu'il n'y a pas eu d'augmentation du droit d'accrochage par rapport à 2013 malgré un catalogue plus luxueux et valorisant pour les artistes.
- Flyers

Médias.

- Télévision France 3 : 2 communications avec un reportage de plus d'une minute.

- Plusieurs articles élogieux dans les journaux. Des difficultés pour la collecte des articles.

Les chiffres clés du 87^{ème} salon :

- 3 prix distribués choisis par au moins 2 représentants de chaque donateur (sur œuvres non étiquetées). Dans le contexte particulier électif, le prix de la ville de Caen n'a pas été attribué.
- Plus de 5000 visiteurs dans les 2 lieux d'exposition bien au-delà des fréquentations du passé y compris avec 2 salles comme en 2012.
- 5 ventes (moins nombreuses qu'en 2013 qui était une année record) mais le montant total des ventes est du même ordre qu'en 2013. Des contacts post-salon.
- Le public a acquis 2 fois plus de catalogues qu'en 2013
- Les appréciations du public à travers les livres d'or n'ont jamais été aussi bonnes.
 - Chaque année, il y a des avis positifs mais également quelques avis négatifs.
 - Cette année, il y a eu 68 avis formulés. Tous les avis sont positifs sur la qualité des œuvres exposées ! (5 avis émettent uniquement des réserves sur l'éclairage, les aménagements à St Sauveur ou sur la disparité en nombre d'œuvres par artiste ou sur le peu de tapisseries).
- Appréciations positives des autorités administratives
- Le bilan général est très satisfaisant malgré des difficultés dans la gestion des permanences et quelques avis négatifs contrebalancés par beaucoup d'avis positifs. Un repas collectif et amical est venu clôturer le vernissage avec la participation de plus de 50 personnes.
- Des améliorations seront à apporter dans l'église Saint sauveur avec des investissements à prévoir en éclairage basse tension car a priori la Mairie ne pourra faire plus.

Une consultation des artistes a été lancée sur ce qui a bien marché et sur ce qu'il faut améliorer. Comme en 2013, il y a peu de réponses avec néanmoins de bonnes propositions mais aussi des exigences qui impliquent des investissements importants. Il n'y a pas de proposition d'aide ou de contribution à l'équipe de mise en place du salon !

Une étude a déjà été engagée pour les aménagements dans le Vieux Saint-Sauveur.

Des décisions ont été prises par le Comité Directeur du 21 avril 2014 sur les grandes orientations du salon 2015 prenant en compte les principales remarques citées précédemment.

1.5 Préparation des autres expositions 2014 :

EXOPAIX du 31 mai au 15 juin 2014 :

- Un démarrage poussif malgré une sollicitation d'intérêt un an plus tôt mais une belle réaction des artistes !
- 3 lieux d'expositions positionnés idéalement à Bayeux pendant les commémorations du 70ème anniversaire.
- 40 artistes, 80 œuvres.
- Un catalogue de 48 pages Français/Anglais dans le format du catalogue du 86ème salon avec seulement un droit d'accrochage 20 euros.
- Des milliers de visiteurs en particuliers étrangers attendus.
- Un large soutien média de la mairie de Bayeux : un ancrage à gagner pour le futur.

- Une performance à ARROMANCHES le 9 juin avec pique-nique.

EQUINTESSANCE de mi-aout à mi septembre :

- 20 pré-inscrits !!! ce qui est une déception. Environ 80-90 œuvres proposées.
- Volonté partagée avec LCL d'une grande réussite.
- 4 lieux à conforter (Caen sur 2 niveaux – Deauville - st Lo- Flers ?)
- Modalités disponibles début juin 2014 avec les inscriptions.

ARROMANCHES du 7 au 15 juillet 2014 :

Une opportunité avec le Rotary (34 artistes candidats).

Vote d'approbation à l'unanimité pour le rapport moral d'avril 2013 à mai 2014

5

2. RAPPORT FINANCIER 2013 :

Des pertes ont été constatées lors des 3 exercices précédents mais avec plus d'ampleur lors des 2 derniers exercices (2011 et 2012) avec néanmoins une trésorerie encore positive fin 2012.

Afin de retrouver une situation plus saine, la nouvelle équipe a mené une politique de gestion volontariste dont les points les plus marquants sont les suivants :

- Des dépenses uniquement lorsque les gains sont acquis.
- Pas de participation aux frais de déplacement.
- Démarchage déterminé auprès des autorités administratives pour les convaincre d'un partenariat avec les ABN.
- Démarchage commercial auprès des annonceurs.
- Attribution de prix aux artistes avec des montants significatifs (aucun prix en 2012)
- Investissement auto-financé en 2013 du site internet ABN suite à consultation par appel d'offre et négociation.
- Paiement de charge exceptionnelle d'URSSAF de 350 € suite à une défaillance de déclaration de 2011 avec négociation réussie pour éviter une pénalité de même valeur.

Dans ce contexte, l'exercice 2013 s'avère être positif.

Les données de l'exercice ont été présentées pendant l'AG mais elles sont confidentielles et ne seront pas indiquées dans ce compte rendu. Les artistes souhaitant ces données peuvent les demander auprès de la trésorière ou du président.

Vote d'approbation à l'unanimité pour le rapport financier 2013.

3. PREVISIONNEL FINANCIER 2014 :

L'objectif financier 2014 est d'avoir un solde positif permettant de disposer en fin d'année d'un solde en trésorerie de l'ordre d'une année de charges d'exploitation.

Dans la continuité de 2013, des règles strictes de gestion sont appliquées :

- On ne dépense que ce que nous sommes sûr de gagner.
- Participation aux frais de déplacement bloquée à 600 euros
- Négociation de toutes les dépenses en ciblant si possible des auto-prestations comme la mise en page des catalogues (économies de 1200 €)
- Utilisation des courriels.
- Des subventions acquises en augmentation.
- Des investissements de fonctionnement ciblés sur l'efficacité du fonctionnement et l'esthétisme des expositions (stèles, supports d'exposition , éclairages et matériels informatiques).
- Une convention avec LCL porteuse d'importantes économies
- Une démarche commerciale volontariste avec un doublement des recettes

Le prévisionnel financier 2014 devrait être positif à la hauteur de l'objectif. Compte tenu que toutes les recettes attendues sont acquises avec des gains complémentaires à venir si les prochaines expositions sont des réussites au niveau de la vente d'œuvres ou pour les dons publicitaires.

Les données prévisionnelles ont été présentées lors de l'AG mais ne seront pas indiquées dans ce compte rendu toujours pour des raisons de confidentialité.

Pas de vote pour valider ce prévisionnel qui est de la responsabilité du Bureau.

4. ÉLECTION AU COMITÉ DIRECTEUR

- Comité Directeur : instance législative- Décide les orientations de l'association
- 3 réunions par an

Approbation pour le renouvellement de mandat pour 3 ans :

Mme Danielle Yvetot : oui à l'unanimité

Mr Patrick Colin : oui à l'unanimité

Mr André Daumel : oui à l'unanimité

4 postes à pouvoir dans la limite des 15 postes statutaires :

- 2 postes non pourvus

- 2 postes suite aux démissions de Mme Claudine Morel et Mr Gaston Hélie

Candidats élus :

Mr Fava Dino : oui à l'unanimité

Mme Jacqueline Pasero : oui à l'unanimité

Mr Morgan Poulain : oui à l'unanimité

Le Comité Directeur est désormais constitué de 14 membres.

5. EXPOSITIONS COLLECTIVES ABN 2015

Dans la logique de développement des expositions afin d'améliorer la promotion des artistes Bas-Normands, plusieurs expositions sont au programme de 2015 dont au moins une par département Bas-Normand.

Le vote a pour but de valider cette ambition mais également de faire prendre conscience de l'engagement moral des artistes à proposer des œuvres nouvelles et de qualité pour ces différentes expositions.

Les expositions programmées en 2015 sont les suivantes :

- 88ème Salon annuel avec 2 salles en avril.
- Bayeux en juin autour d'une idée originale résumée de la manière suivante : les artistes ABN se « lâchent » c'est-à-dire osent sortir de leur travail habituel.
- Flers (Orne) : réponse de la mairie en juin 2014.
- Porbail (Manche) : réponse de la maire en juin 2014.
- Échange avec les artistes du Nord.
 - Une exposition à Caen.
 - Une exposition à Lille- Roubaix.
 - Modalités à définir et étude à réaliser sur les aspects financiers

7

Vote à la majorité pour accords sur les projets d'expositions collectives ABN 2015

6. SUJETS DIVERS

Réfléchir à de nouvelles lieux d'exposition pour 2016 : le Comité est preneur de propositions.

Fin de l'A.G à 11 heures 30.

La secrétaire : Sylvie Guillerm



Le président : Jean-Louis Desvaux



Le scrutateur : André Daumel

